



Organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 8274P157274  
auprès du Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes  
Siret : 26741103100045 code NAF : 8542 Certification Qualiopi catégorie actions de formation

# PROJET PÉDAGOGIQUE DES INSTITUTS DE FORMATION IFSI/IFAS HÔPITAUX DU LÉMAN

Année 2023-2024

IFSI – IFAS des HOPITAUX DU LEMAN - 3 Avenue de la Dame CS 20526 74203 THONON-LES-BAINS CEDEX  
Tél. 04.50.83.24.70 Fax. 04.50.83.22.68 [ifsi-sec@ch-hopitauxduleman.fr](mailto:ifsi-sec@ch-hopitauxduleman.fr)

Projet pédagogique – V2 – 25/08/2023

## SOMMAIRE

Introduction	3
1- L'apprenant au cœur de sa formation	5
2- Un projet d'accompagnement dans une démarche d'apprentissage progressive	5
3- L'accompagnement des personnes en situation de handicap	7
4- La certification et la démarche qualité	7
5- Les approches pédagogiques	8
A. Les temps de formation théoriques	8
Pour les étudiants infirmiers	8
Pour les élèves aides-soignants	9
Les méthodes pédagogiques	9
➤ Une pédagogie réflexive	10
➤ Une pédagogie par le jeu	11
➤ Une pédagogie par les pairs	11
➤ Une pédagogie par la confrontation au réel	12
➤ Une pédagogie magistrale par projet	13
Les projets 2023/2024	13
L'évaluation du projet pédagogique	14
B. Les temps de formation clinique	14
L'organisation des stages	14
Les formateurs responsables de stage	15
Les visites en stage pour les étudiants infirmiers	16
Le portfolio	16
6- Un suivi pédagogique individualisé	17
Les formateurs coordinateurs de promotion	17
Les référents de suivi pédagogique	17
Formalisation des suivis pour les étudiants infirmiers	17
Formalisation des suivis pour les élèves AS	18
7- Les unités intégratives pour les étudiants, les évaluations formatives et normatives en IFSI/IFAS	18
8- Prestations offertes à la vie de l'apprenant	19
Le numérique	19
Les espaces de vie	19
Le livret d'accueil	19
9- Conclusion	20

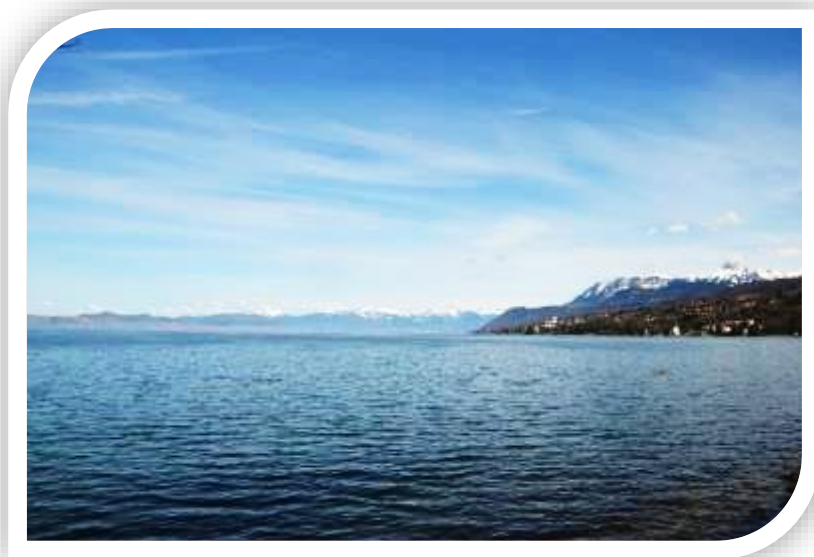
# PROJET PÉDAGOGIQUE

Ce projet a pour objet d'expliciter la manière dont l'équipe pédagogique s'est appropriée les référentiels de formation, a construit ses unités d'enseignements et a mis en œuvre les suivis pédagogiques individualisés. Ceci afin de favoriser une progression dans les apprentissages en toute cohérence.

Centré sur l'apprenant, ce projet pédagogique décrit l'organisation de la formation autour de trois axes :

- L'apprenant au cœur de sa formation
- La mise en œuvre du projet d'accompagnement dans une démarche d'apprentissage progressive
- Les approches pédagogiques avec des projets développés par l'équipe de l'institut.

Le dimensionnement des promotions, nous permet de proposer une approche individuelle et personnalisée à chaque apprenant tout en développant une démarche collaborative. Cette collaboration se retrouve également au travers des terrains de stage avec qui nous sommes conventionnés sur l'ensemble du territoire de la Haute-Savoie ainsi que sur le canton de Genève en Suisse. Les étudiants infirmiers, comme les élèves aides-soignants, peuvent alors se positionner comme acteurs de leurs formations et construire leurs apprentissages pour devenir des professionnels de santé autonomes et responsables.





## 1- L'apprenant au cœur de sa formation

L'apprenant est un adulte inscrit dans une formation professionnelle. Il intègre progressivement son statut d'apprenant qu'il soit un nouveau Bachelier, un agent en reconversion ou en promotion professionnelle. Il prend conscience de ses valeurs personnelles et s'approprie celles partagées par la profession afin de se construire une identité.

Ceci implique :

- Un parcours de formation dans lequel l'apprenant construit et acquiert les éléments de compétences indispensables à l'exercice professionnel.
- Un parcours individualisé en tenant compte des diplômes antérieurs avec les commissions de validation des acquis antérieurs pour mettre en place les cursus partiels en formation aide-soignante et les allègements de formation en première année de formation infirmière.
- Le soutien des professionnels tant de l'institut de formation que des stages dans l'élaboration et l'accompagnement de ce parcours qui prend en compte ses ressources personnelles.
- Un engagement de l'apprenant à s'impliquer dans la formation afin d'obtenir le diplôme recherché.
- Des droits et des devoirs de chacun, conformément à la réglementation en vigueur et au règlement intérieur de l'institut.

**Selon les référentiels de formation, « l'apprenant est amené à devenir un professionnel autonome, responsable et réflexif » capable :**

- D'analyser toute situation de santé,
- De prendre des décisions dans les limites de son champ de compétences
- De mener des interventions seul et en équipe pluri professionnelle

Pour cela l'apprenant doit :

- Développer des ressources en savoirs théoriques (savoir)
- Développer des ressources en habileté gestuelle (savoir-faire)
- Développer des ressources en capacités relationnelles et reconnaître ses émotions pour mieux les gérer (savoir être)
- Développer une éthique professionnelle pour prendre des décisions éclairées et agir avec autonomie et responsabilité dans le champ de sa fonction (savoir devenir)

**Ainsi exercé à la réflexion critique au travers du raisonnement clinique et de l'analyse de pratique, l'apprenant deviendra un professionnel compétent capable d'intégrer rapidement des nouveaux savoirs et de s'adapter à de nouvelles situations.**

Le projet pédagogique précise les orientations de l'institut quant à la finalité des formations professionnelles, les principes pédagogiques, les moyens et les outils mis en œuvre dans l'accompagnement des apprenants.

## 2- Un projet d'accompagnement dans une démarche d'apprentissage progressive

L'équipe pédagogique véhicule auprès des apprenants et des partenaires de la formation ses concepts pédagogiques dans une approche holistique de la personne en lien avec le modèle théorique de Thérèse PSIUK tels que :

- L'humanisme : « *Pensée qui met au premier plan de ses préoccupations, le développement des qualités essentielles de l'être humain, permettant à l'individu de rester libre, pleinement responsable de ses actes, tolérant, autonome, ouvert et curieux* » *Encyclopédie universalis*
- Le béhaviorisme « *Théorie d'origine anglo-saxonne fondant ses analyses sur les comportements et excluant l'introspection* » *Encyclopédie universalis*
- Le cognitivisme « *Processus d'assimilation des connaissances* » *Encyclopédie universalis*
- Le constructivisme, Théorie de l'apprentissage selon Jean Piaget, fondée sur l'idée que la connaissance est construite par l'apprenant sur la base d'une activité mentale.
- Le socioconstructivisme, Processus d'apprentissage selon Vygotsky Lev où « les gens construisent leurs connaissances par le biais d'interactions sociales et avec leur milieu. »

Reposant sur **des valeurs fondamentales de bienveillance, d'autonomie, d'équité et de rigueur**, l'équipe pédagogique s'est ainsi attachée à individualiser les parcours de chaque apprenant.

### Une posture active et réflexive :

L'apprenant, selon sa propre stratégie, suit son chemin en s'autonomisant, accompagné par les formateurs qui mettent tout en œuvre pour favoriser ses apprentissages. Il adopte une posture active et réflexive orientée vers la construction des éléments de compétences. Il fait les liens entre savoirs et actions et les contextualise.

Ainsi les connaissances, les représentations, les expériences propres aux apprenants sont prises en considération et questionnées. Par le jeu des interactions (partage/confrontation) entre les différents intervenants (apprenants, formateurs, tuteurs, professionnels de santé...) chaque apprenant construit son schéma de pensée face à des situations professionnelles nouvelles en franchissant ces étapes :



Apprendre à apprendre.

Développer ses savoirs et savoirs faire pour **comprendre** les situations.

Développer sa pratique en mobilisant ses savoirs **pour agir**.

Développer son regard critique et analyser sa pratique pour intégrer des schémas à recombinaison et **transférer ses savoirs** dans d'autres situations pour s'adapter.

Développer la recherche des savoirs pour **approfondir ses connaissances et son analyse**.

Affirmer un positionnement et une juste distance professionnelle et **devenir autonome**.



### 3- L'accompagnement des personnes en situation de handicap

Les différentes lois et décrets précisent les droits des personnes en situation de handicap et notamment leurs droits d'accès à la formation :

- ✓ LOI n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- ✓ Le Décret n°2006-26 du 9 janvier 2006 relatif à la formation professionnelle des personnes handicapées ou présentant un trouble de santé invalidant pris en application de l'article L. 323-11-1 du code du travail
- ✓ LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

L'ADMISSION DEFINITIVE en institut de formation est subordonnée à la production d'un certificat médical émanant d'un médecin agréé certifiant que le candidat présente les aptitudes physiques et psychologiques nécessaires à l'exercice de la profession d'infirmier(e).

Aussi l'équipe pédagogique a identifié dans son projet institutionnel, des apprenants en situation de handicap (ex : les maladies chroniques, les dyslexies ou autre dys, les déficits auditifs, etc.) et a rédigé un projet qui vise, par l'accompagnement du référent handicap, à :

- ✓ Favoriser le repérage des personnes en situation de handicap dès la phase d'accueil et s'assurer d'une communication sur les possibilités d'aménagement des modalités de la formation.
- ✓ Développer des ressources et des savoir-faire pour favoriser la formation de ces personnes.
- ✓ Faciliter le bon déroulement du cursus des apprenants et des stagiaires en situation de handicap par un accompagnement personnalisé.
- ✓ Anticiper la fin de formation en préparant l'apprenant en situation de handicap au monde du travail en garantissant la transmission aux partenaires.
- ✓ Accompagner les apprenants dans l'utilisation des outils informatiques.

### 4- La certification et la démarche qualité

L'institut de formation s'est inscrit dans une démarche qualité et a obtenu la certification Qualiopi en décembre 2021. Le Comité de pilotage du groupe de travail « Qualité » a rédigé son manuel qualité par lequel il s'engage, entre autre à :

- Faire évoluer son ingénierie de formation initiale et continue en adaptant les pédagogies et l'accompagnement aux profils des apprenants pour les amener à la réussite et à la diplomation
- Former des professionnels de santé réflexifs et responsables, en capacité de s'adapter aux mutations engagées par le système de santé en développant notamment des moyens pédagogiques innovants (simulation ; numériques ; e-learning...) pour préparer les apprenants à l'utilisation de l'e-santé et au travail en inter professionnalité

- Traiter les évènements indésirables pour identifier des axes d'amélioration et optimiser l'expérience des différents acteurs.
- Traiter les besoins des différents acteurs (apprenants, formateurs, intervenants, financeurs, etc.) exprimés par l'intermédiaire des questionnaires de satisfaction développés au sein de l'institut

## 5- Les approches pédagogiques

Les approches théoriques et cliniques s'articulent et sont complémentaires. Les cours permettent avec l'alternance, la conceptualisation et la mise en lien. Les stages permettent d'une part, la mise en éclairage et la mise en lien des savoirs et des compétences acquises et d'autre part, le développement de nouveaux savoirs et de nouvelles compétences.

Les situations de soins emblématiques préparées durant la formation sont analysées afin d'optimiser l'apprentissage en situation réelle (comprendre, agir, transférer) et de développer la réflexion sur la pratique. Les situations vécues à l'institut sont transférables dans une situation professionnelle et inversement.

### A. Les temps de formation théorique

#### *Pour les étudiants infirmiers*

L'enseignement est organisé conformément au référentiel de formation de 2009. Les modalités d'organisation et de répartition sont déterminées par l'équipe pédagogique sur la durée de la formation et sur avis de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut. Un planning hebdomadaire est communiqué aux étudiants précisant la nature de l'enseignement.

**Chaque unité d'enseignement (UE)** fait l'objet d'un projet transmis aux étudiants qui permet à chacun :

- d'identifier les prérequis,
- de faire les liens entre savoirs théoriques, savoirs procéduraux et pratiques,
- de tendre vers la définition des compétences professionnelles.

**Chaque présentation d'UE** détermine des contenus et des méthodes. Cela se traduit en :

- **Cours magistraux (CM) – 750h**
  - Cours dont le contenu concerne la transmission d'un savoir théorique et procédural dispensé par un formateur, un intervenant extérieur en présentiel ou par le dispositif e-learning via la plateforme de communication et d'échange de l'institut (formation à distance). Une collaboration avec l'université de Grenoble est effective pour quelques UE.
  - Assister à ces cours est soit facultatif soit obligatoire selon la décision de l'équipe pédagogique et cette notion est précisée sur les plannings de cours affichés
- **Travaux dirigés(TD)- 1050h**
  - Temps d'enseignement obligatoire se déroulant sous la conduite d'au moins un formateur, réunissant au plus 25 étudiants,
  - Ils ont pour finalité d'approfondir ou compléter un cours magistral, à réaliser des travaux de groupe ou individuel, des travaux pratiques, des études, des recherches.



- **Travaux personnels guidés (TPG)- 300h**
  - Temps guidés par les formateurs qui vérifient si les étudiants sont en capacités de les utiliser à bon escient ou s'ils ont besoin d'encadrement de proximité,
  - Temps de travail sous la responsabilité d'au moins un formateur ou temps de rencontre avec leur formateur de suivi pédagogique.
  - Temps d'information, de régulation, de bilan.
- **Temps personnel d'intégration des connaissances (TP)**

Ce temps de travail personnel complémentaire à la formation est noté à titre indicatif pour chaque UE dans le référentiel de formation

---

### *Pour les élèves aides-soignants*

---

L'enseignement est organisé selon le référentiel relatif à la formation aide-soignante défini par l'arrêté du 10 juin 2021

Les modalités d'organisation des enseignements et leur répartition sont déterminées par l'équipe pédagogique sur la durée de la formation. Un planning hebdomadaire est communiqué aux élèves précisant la nature des enseignements. Les cours sont obligatoires sous forme de cours magistraux en présentiel ou en e Learning, travaux dirigés, travaux de groupe et des séances d'apprentissages pratiques et gestuels.

**Il est constitué de 5 blocs de compétences. Chaque bloc comprend des modules d'enseignements (10 au total)** qui font l'objet de projets transmis aux élèves.

Cela permet à chacun de :

- Identifier les pré-requis.
- Connaître les enseignements et les méthodes pédagogiques.
- Connaître les modalités d'évaluation.

L'ensemble de la formation comprend 44 semaines réparties comme suit :

- 22 semaines d'enseignement en institut soit 770 h (cours magistraux, TD, intégration des connaissances, travail personnel)
- 22 semaines d'enseignement en stage clinique soit 770h (soit 3 stage de 5 semaines et un stage de 7 semaines)

---

### *Les méthodes pédagogiques*

---

Les réflexions des apprenants sont guidées et facilitées par les formateurs pour passer d'une logique d'acquisition à une logique de transférabilité.

La pédagogie de l'autonomie met l'accent sur la participation de l'apprenant à son propre apprentissage et la nécessité de lui donner plus d'initiatives et de responsabilités. Ce processus vise à développer chez lui un questionnement et une évolution qui se poursuivra tout au long de son exercice.

L'équipe pédagogique est composée de 14 formateurs ayant des expériences différentes dans le monde de la santé. Des services de soins cliniques en gériatrie, en psychiatrie, en médecine oncologique, en pédiatrie, en soins d'urgences, en chirurgie, anesthésie mais aussi de la pédagogie via l'éducation nationale et la santé

publique. Chacun au cours de son parcours a pu développer des méthodes pédagogiques. Cette diversité permet aux apprenants de trouver celles qui leur correspondent le mieux.

---

## UNE PEGAGOGIE REFLEXIVE

---

La pratique réflexive consiste à préciser la manière dont l'action est organisée. Elle définit ce qui pousse à l'action. Elle formalise les savoirs pour les rendre lisibles et visibles par tous.

Développer une pratique réflexive, c'est adopter une posture réflexive, de manière régulière et intentionnelle, dans le but de prendre conscience de sa manière d'agir, ou de réagir, dans les situations professionnelles ou formatives.

- **La démarche clinique**

Initiée en 2021, la démarche de raisonnement clinique (méthode tri focal de Thérèse PSIUK) permet à l'apprenant d'analyser une situation de soin pour proposer des actions adaptées et cohérentes. Elle respecte des étapes d'observation, de questionnement, de proposition d'hypothèse dans une conduite inductive et/ou déductive et de poser un jugement clinique. Elle est mise en application sur le principe de l'alternance cours/stage. Elle est enseignée progressivement tout au long de la formation. Du recueil de données au jugement clinique, l'apprenant construit sa démarche de soin et met en œuvre des projets de soin personnalisés.

- **Le calcul de dose**

Au terme de sa formation, l'étudiant en soins infirmiers devra avoir acquis une parfaite maîtrise du calcul de dose et du calcul de débit, afin d'être capable d'appliquer en toute sécurité, sans erreur ni oubli, quelle que soit la voie d'administration, des prescriptions médicales comportant des substances médicamenteuses.

La démarche d'acquisition du calcul de dose est progressive et le niveau de l'étudiant sera évalué au début du semestre 5 pour adapter le suivi de chaque étudiant en fin de formation.

- **Le travail de fin d'étude**

Suite à une formation institutionnelle, l'équipe pédagogique a réalisé une réingénierie du travail de recherche et a mis l'accent avant tout sur l'appropriation de la rigueur scientifique dans une démarche de recherche **qualitative**. Il s'agit de réaliser **un travail réflexif individuel, méthodique et rigoureux à partir de situation(s) vécues en lien avec les soins infirmiers**. L'étudiant est amené à problématiser de façon singulière une situation professionnelle, à rassembler des données empiriques et théoriques, à les analyser, à les mettre en relation, à leur donner du sens et à les traduire par écrit puis à l'oral devant deux professionnels. C'est une démarche de professionnalisation permettant à l'étudiant de démontrer sa nouvelle posture professionnelle.

- **La classe inversée**

La pédagogie inversée renverse les rôles traditionnels de l'apprentissage. Là, où habituellement, l'apport magistral (la leçon) est vu en classe, travaillé en classe via des exercices puis révisé et retravaillé à la maison, cette méthode consiste à laisser l'apprenant travailler sur une thématique à l'aide de capsule vidéo, de podcasts, de lectures conseillées pour préparer son cours à la maison. L'approfondissement et la résultante de ce travail se font en cours, en brainstorming, avec le formateur comme médiateur. Les autres participants posent des questions ainsi que le formateur afin de faire réfléchir l'étudiant.

---

## UNE PEGAGOGIE PAR LE JEU

---

La pédagogie par le jeu est une approche qui favorise le recours à des activités ludiques pour stimuler l'apprentissage. Le jeu libre et le jeu dirigé sont deux formes d'apprentissage par le jeu. D'une part, le premier apprentissage est autodirigé et dicté par la propre motivation de l'apprenant. D'autre part, le second est encouragé par les formateurs et vise à établir un objectif d'apprentissage spécifique. Différents jeux pédagogiques sont en cours de développement (escape Game, jeu de plateau, etc.)

Ex : Un cluedo géant réalisé en inter promotion dans les locaux de l'institut, la chambre des erreurs pour les premières années ou les élèves aides-soignants.

---

## UNE PEGAGOGIE PAR LES PAIRS

---

- **L'Analyse de la Pratique Professionnelle : APP**

L'équipe pédagogique a conçu un guide pour accompagner les apprenants dans l'analyse de la pratique professionnelle lors de leur parcours de formation. A l'issue de la formation, l'apprenant aura intégré une méthodologie qui lui permettra de devenir un professionnel compétent, autonome et réflexif.

Ce guide décrit les étapes de l'acquisition de la méthodologie en fixant des objectifs par semestre et par année. Les attendus sont progressifs et intègrent l'apprentissage par les pairs en regroupant les étudiants infirmiers de 2èmes années avec les élèves aides-soignants et les étudiants infirmiers de 3èmes année avec les étudiants de premières années.

- **Le lavage des mains**

Le projet d'enseignement de la 2.10 : infectiologie, hygiène des étudiants infirmiers au semestre 1 est couplé pour l'apprentissage du lavage des mains avec les enseignements du module 1 des élèves aides-soignants (EAS) pour favoriser les échanges interprofessionnels. Dans le bilan de satisfaction du module 1, 92% des EAS sont satisfaits du TD Hygiène des mains avec les étudiants infirmiers.

- **Le service sanitaire pour les étudiants en santé**

Dès la parution du décret n°2018-472 du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé par le Ministère de la santé, de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'institut de formation a initié sa mise en œuvre progressivement pour répondre à la stratégie nationale, à l'exception de l'inter professionnalité du fait de la distance géographique avec les autres étudiants en santé du territoire.

Le défaut d'information et la persistance de comportements à risque s'observe notamment chez les jeunes (maladies sexuelles transmissibles, tabac, alcool, etc.). Dans tous les milieux et à tous les âges, l'adoption de comportements favorables à la santé reste difficile.

Aussi, au sein de notre institut, nous avons fait le choix de réaliser 3 actions de prévention à la santé auprès de publics diversifiés tel que des collégiens (65 collégiens), des élèves de CM1 et CM2 (319 élèves), des aides-soignants et des personnes âgées en EHPAD (25 personnes) et des travailleurs en entreprise (28 salariés). Les actions de prévention ont abordés des thèmes multiples propres aux populations rencontrées : Les gestes qui sauvent-Adultes salariés ; Les écrans / Le numérique-élèves CM1CM2 ; L'hygiène bucco-dentaire chez les personnes âgées- aides-soignantes, résidents ; L'équilibre alimentaire-collégiens de 6ème ; L'estime de soi / le bien-être physique et mental-collégien de 6ème ; La nutrition-élève CP-CE1

- **L'unité 3.5 du semestre 4 : encadrement des professionnels de santé**

Ce projet d'enseignement a été construit pour permettre aux étudiants de deuxième année de concevoir et de mettre en œuvre un projet d'encadrement auprès des étudiants de première année pour leur permettre de développer leur compétence 10 ou auprès des élèves aides-soignants pour développer leur compétence 7.

Ce projet a pour objectif de :

- ✓ Développer les compétences des apprenants
- ✓ Favoriser le travail inter-promotion et donc le travail en collaboration
- ✓ Mettre en place une évaluation concrète en lien avec la pratique

---

## UNE PEGAGOGIE PAR LA CONFRONTATION AU REEL

---

- **La simulation**

Cette méthode d'enseignement, citée dans le référentiel de formation, est développée dans l'institut afin de permettre aux étudiants d'intégrer des compétences d'observation, de jugement clinique pour la mise en place d'une démarche clinique personnalisée en situation simulée avec des acteurs aguerris au théâtre d'improvisation. Chaque étudiant réalise, en huitième de groupe, deux séances de simulation par année de formation et les élèves aides-soignants une séance sur leur année de formation.

Le terme « simulation en santé » correspond à l'utilisation d'un matériel (comme un mannequin ou un simulateur procédural), de la réalité virtuelle ou d'un patient standardisé, pour reproduire des situations ou des environnements de soins, dans le but d'enseigner des procédures diagnostiques et thérapeutiques et de répéter des processus, des situations cliniques ou des prises de décision par un professionnel de santé ou une équipe de professionnels. « House of representatives USA – 111th congress 02.2009 »

- **Le patient traceur :**

L'étudiant infirmier doit « acquérir des outils d'analyse critique pour améliorer sa pratique professionnelle, évaluer une pratique professionnelle au regard des principes de qualité, de sécurité, et de satisfaction de la personne soignée... ».

Initié en 2021, le projet patient traceur consiste à mettre les étudiants en situation réelle d'auditeur auprès des patients et des équipes pour recueillir des données, analyser les pratiques et proposer des axes d'amélioration. Il s'agit de développer la culture qualité et la méthode du patient traceur pour rendre les professionnels de demain opérationnels et acteurs de l'évaluation des pratiques, en répondant de manière vivante et concrète aux objectifs de formation initiale du diplôme d'état d'infirmier.

L'évaluation de ce projet a mis en évidence l'intérêt pédagogique dans l'apprentissage par les étudiants de la culture qualité dans les établissements de santé. Cette initiation à la méthode permet de donner du sens et une place à la qualité dans leur pratique professionnelle future.

- **L'enseignement du logiciel de prescription hospitalière**

La mise à disposition de matériel informatique identique au centre hospitalier, la formation à l'utilisation du logiciel de prescription médicale des hôpitaux du Léman « easily », permet aux apprenants de se familiariser avec cet outil avant le départ en stage, de développer leur compétence autour de la transmission des informations dans le respect des règles de protection des données. (Cf. Référentiel socle et transversal de compétences du numérique en santé)

---

## UNE PEGAGOGIE MAGISTRALE PAR PROJET

---

- **Projet d'enseignement transversal sur les unités universitaires de processus 2.4, 2.5, 2.9 et 2.7**

Ce projet s'appuie sur la nécessité de développer les connaissances de l'étudiant et ses capacités à les mobiliser dans le temps afin de conserver en mémoire à long terme les savoirs indispensables pour exercer. Il vise à lui permettre de faire des liens immédiats entre ses connaissances et les situations de patient qu'il rencontre.

A travers ce projet l'institut de formation propose une méthode de travail claire et définie, mise en œuvre sur toute la durée du parcours de formation, favorisant la démarche réflexive des étudiants et facilitant l'intégration des processus.

- **Les unités d'enseignement universitaires communes sur le territoire (2.1, 2.2 et 2.11)**

Des groupes de travail constitués de formateurs des différents IFSI du GCS (groupement de coopération sanitaire) et l'université Grenoble Alpe échangent sur le contenu des cours réalisés par les professeurs de l'université pour ces trois unités d'enseignements. Ils organisent des séminaires pour les étudiants en Visio conférence pour échanger avec les médecins et pharmaciens qui ont conçu les cours et ils élaborent des évaluations communes.

---

### Les projets 2023 / 2024

---

- **L'organisation du travail en transversal de la formation infirmière**

L'équipe pédagogique de l'institut de formation a mis en œuvre une organisation du travail en transversal depuis 2022. Les principaux objectifs sont de :

- ✓ Permettre une progression dans l'acquisition des compétences sur certaine UE (4.4, 4.2, 3.2, Processus...)
- ✓ Eviter les redondances en favorisant la vision globale sur l'ensemble de la formation.
- ✓ Lisser la charge de travail sur l'année
- ✓ Favoriser la créativité pédagogique
- ✓ Optimiser l'organisation du travail en déterminant le planning des invariants.
- ✓ Mettre en place une communication efficiente en déterminant les temps d'échange et les outils de communication.
- ✓ Harmoniser les pratiques.

L'équipe pédagogique continue à asseoir cette organisation afin d'affiner leurs méthodes pédagogiques et préparer l'arrivée du nouveau référentiel infirmier annoncé pour la rentrée 2024.

- **Le dispositif d'évaluation**

Le traitement de fiches d'évènements indésirables a mis en exergue la nécessité de définir le processus d'évaluation des étudiants. Les besoins sont identifiés et des groupes de travail se sont mis en place autour de 4 axes : Le circuit d'une copie d'évaluation, La finalité de l'évaluation, La construction de l'évaluation, La diffusion des notes. Une formation institutionnelle en 2023 va permettre à l'équipe de poursuivre ce travail et de développer leur compétence en évaluation et répondre aux nouvelles exigences des référentiels de formation et des nouvelles technologies numériques.

- **Le projet numérique**

La crise sanitaire a accéléré l'usage du numérique dans les enseignements et contraint les apprenants, les formateurs à modifier leurs habitudes d'apprentissage et/ou d'enseignement. La e-santé a depuis déjà plusieurs années, investie le domaine de la formation en santé : enseignement diffusés sur Internet (MOOC), outils collaboratifs, questionnaires à choix multiples (QCM) interactifs, simulation en santé, e-learning, forum, etc.

L'enseignement du numérique en santé (MSS-DNS) 2018-2022 est désormais inclus dans les référentiels de formation.

La place et la posture du formateur sont, par conséquent, différentes : il est un guide, un accompagnateur. Il est amené à repenser sa pratique. Cela permet également de susciter un intérêt au sein de l'équipe pédagogique. Il ne s'agit pas simplement de numériser des ressources pédagogiques mais aussi de modifier les interactions formateurs/apprenants.

Le projet numérique vise à :

- ✓ Exploiter pleinement les outils numériques existants.
- ✓ Développer des outils numériques innovants et adaptés à la génération 2.0.
- ✓ Développer la communication de l'institut via You tube et Instagram
- ✓ Utiliser le numérique dans la mise en œuvre des évaluations normatives en sécurisant le processus contre la fraude.
- ✓ Réfléchir à l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA)
- ✓ Faciliter l'interactivité formateur/étudiant
- ✓ Développer des outils permettant la réalisation d'évaluation instantanée lors des formations continues
- ✓ Utiliser des outils numériques performants, permettant le traitement et l'exploitation des données
- ✓ Développer le recueil de la satisfaction via des questionnaires numériques
- ✓ Intégrer la prise en compte des handicaps dans le projet numérique

Ce projet initié en 2021 avec la nomination d'un référent numérique a permis de développer trois axes qui contribuent à développer la communication sur l'institution, l'innovation pédagogique dans les projets d'enseignement et l'accompagnement des apprenants en situation de handicap.

### La communication sur l'institution

Elle était réalisée essentiellement via le site internet des hôpitaux du Léman, la journée porte ouverte et la diffusion de supports écrits sur le contenu des formations. Aujourd'hui, la création d'un compte Instagram IFSI/IFAS, d'un compte Google et le compte Facebook des Hôpitaux du Léman nous permettent de diffuser l'actualité de l'institution, notre savoir-faire et être ainsi plus visible vers l'extérieur.

### L'innovation pédagogique

- ✓ **La chaîne YouTube**

Elle permet de mettre à disposition des apprenants des vidéos réalisées par les formateurs. Ex : démonstration des activités de soin

- ✓ **L'enseignement du logiciel de prescription hospitalière**

L'enseignement de cet outil sur l'institut est réalisé avant le départ en stage pour sensibiliser et familiariser rapidement les apprenants à son utilisation. Les apprenants utilisent en travaux dirigés du matériel informatique identique à ceux des services de soin des hôpitaux du Léman et s'exercent ainsi au logiciel de prescription médicale des hôpitaux du Léman.

## L'accompagnement des apprenants en situation de handicap

Celui-ci se fait essentiellement par la réalisation des évaluations écrites sur ordinateur individuel en présentiel. D'autres pistes sont en voie d'exploration.

---

### Évaluation du projet pédagogique

---

Le projet pédagogique est évalué et réajusté chaque année sur la base d'indicateurs identifiés (taux de réussite des évaluations d'UE en session 1, taux de satisfaction des apprenants, nombre de FEI, taux de réussite au diplôme...).

Le comité de pilotage Qualité est impliqué dans la démarche d'évaluation au même titre que tous les partenaires. Un outil de suivi a été mis en place depuis un an et les réajustements s'effectuent à partir de ces évaluations et des réflexions de l'équipe pédagogique.

## B. Les temps de formation clinique

---

### L'organisation des stages

---

Dans le cadre du programme de formation conduisant au Diplôme d'Etat, le stage est un espace et un temps privilégié où les apprenants acquièrent des connaissances spécifiques, développent des éléments de compétence et se rendent compte des réalités professionnelles.

Il concilie les aspects théoriques développés à l'IFSI/IFAS, la réalité de terrain et les objectifs de l'apprenant.

A ce titre, une réelle collaboration avec les professionnels des terrains existe. Cette volonté de partenariat nous conduit à définir des fonctionnements et à mettre en œuvre des moyens que nous souhaitons efficaces.

Le choix des structures de stage repose sur un partenariat de la direction des instituts de formation et de la direction des établissements concernés, se concrétisant par une charte d'encadrement et une convention tripartite, précisant les conditions d'accueil et d'encadrement.

L'IFSI propose des stages en Suisse, principalement à l'hôpital Cantonal de Genève pour les étudiants infirmiers.

**Chaque étudiant infirmier** réalise l'ensemble des stages en lien avec les obligations définies par le programme dans le référentiel de formation et les possibilités dont dispose l'IFSI/IFAS dans 4 disciplines :

- Soins de courte durée
- Soins de longue durée
- Soins en santé mentale et psychiatrie
- Soins individuels ou collectifs sur les lieux de vie

L'équipe pédagogique a fait le choix de mettre en place une réelle alternance entre les temps d'apprentissage théorique et les temps d'apprentissage clinique pour les étudiants infirmiers et permettre d'explorer le plus possible les différentes disciplines de stage. Pour ce faire les 10 périodes de stages sont d'une durée de 4, 5, 6, 8 ou 9 semaines. Cela permet aux étudiants de travailler sur leurs objectifs d'apprentissage, sur leur capacité d'adaptation, de faire des recherches théoriques, d'échanger avec leur référent pédagogique pour préparer la période de stage suivante.

Le cursus de stage est adapté au regard de la situation des étudiants. A partir de la deuxième année de formation, l'étudiant peut rechercher une fois par an, un stage hors département de la Haute Savoie pour convenance personnelle (région d'origine, spécialité, etc.).

En troisième année de formation, au semestre 6, l'étudiant recherche un stage optionnel de 6 semaines pour découvrir une spécialité ou approfondir une discipline. Ce stage, sous certaines conditions, peut être réalisé à l'étranger. Ce stage est validé par une commission interne à l'institut.

Enfin le dernier stage de 9 semaines est un stage professionnalisant où les allocataires, les promotions professionnelles ou autres étudiants financés par une structure, sont affectés sur leur futur lieu de travail. L'objectif étant de favoriser l'adaptation à l'emploi.

**Chaque élève aide-soignant**, afin de répondre aux exigences du référentiel de formation définies par l'arrêté du 10 juin 2021, réalise 3 périodes de stage de 5 semaines et une période de 7 semaines. Leur parcours doit comporter au moins une période auprès des personnes en situation de handicap physique ou psychique, et une période auprès des personnes âgées.

Chaque élève a la possibilité de réaliser son dernier stage de formation dans un lieu choisi par lui, validé par la commission de validation, au regard de son parcours de stage, de son projet professionnel et de l'acquisition des compétences. Ce stage peut se dérouler à l'étranger.

---

### *Les formateurs responsables de stage :*

Un formateur référent de stage est désigné par promotion. Il est l'interlocuteur privilégié de l'étudiant quant à ses difficultés ou questions. Les quatre référents de stage sont également répartis sur des missions complémentaires. (Coordination des stages ou communication et gestions des évènements indésirables)

Ils veillent à :

- ⇒ Organiser le parcours de l'apprenant en collaboration avec les formateurs référents de suivi pédagogique
- ⇒ Gérer les stages dans une finalité de cohérence et d'efficacité pour la formation, en respectant au mieux les contraintes du terrain,
- ⇒ Assurer un rôle de conseil auprès des structures pour l'élaboration et l'évaluation des livrets d'accueil et d'encadrement ainsi que le suivi des chartes et des conventions de stages,
- ⇒ Travailler avec les tuteurs et/ou maîtres de stage pour toute question concernant l'encadrement des étudiants.
- ⇒ Réaliser l'analyse des contenus des questionnaires de stage dans une démarche qualité.

---

### *Les visites en stage*

- ⇒ **Pour les étudiants infirmiers** et au regard de l'annexe II de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier modifié par l'arrêté du 26 septembre 2014 :  
« Les IFSI désignent un formateur référent pour chacun des stages. Dans un objectif d'accompagnement pédagogique, il se déplace sur le lieu de stage, à son initiative ou à la demande de l'étudiant ou à celle du tuteur. Il est en liaison régulière avec le tuteur de stage afin de suivre le parcours de l'étudiant et de régler au fur et à mesure les questions pédagogiques qui peuvent se poser. »



Et l'instruction n° DGOS/RH1/2014/369 du 24/12/2014 relative aux stages en formation infirmière, insiste sur la nécessité d'un accompagnement en stage, pour chaque période de stage, d'une rencontre entre le formateur, l'étudiant et le professionnel.

Finalité :

- Réaliser pour un étudiant un accompagnement pédagogique lors du temps de stage.
  - Recréer du lien et des échanges avec les professionnels des terrains.
- ⇒ **Pour les élèves aides-soignants** et au regard de l'article 5 de l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant :
- « Le formateur référent de l'institut de formation assure le suivi du stagiaire au sein de l'institut de formation. En cas de difficulté, un entretien entre le maître de stage, le tuteur de stage, le formateur référent et l'apprenant est préconisé. Les objectifs de stage, le cas échéant, sont réajustés »*

L'équipe pédagogique pour maintenir un lien avec les terrains de stage et pour accompagner au mieux les élèves dans leur apprentissage, réalise, si besoin, une visite sur stage (demande de l'élève, du référent pédagogique ou du maître de stage).

---

## Le portfolio

---

C'est un outil de liaison entre l'apprenant et le maître de stage. Selon les référentiels de formation, « *Il est destiné à être partagé par les personnes ressources impliquées dans le parcours de formation* ». Il est porté à la connaissance du formateur référent si nécessaire (suivi pédagogique, autre)

Les objectifs principaux sont :

- Favoriser une auto évaluation, écrire les objectifs d'apprentissage,
- Faire le lien entre la formation théorique et la pratique sur le terrain
- Favoriser l'analyse de la pratique qui conduit à la professionnalisation
- Coordonner les actions entre le maître de stage, l'apprenant et le formateur référent
- Suivre la progression de l'apprenant au regard des exigences pour l'obtention du diplôme.

## 6- Le suivi pédagogique individualisé

C'est un temps de rencontres individuelles entre l'apprenant et son formateur référent pédagogique. Ce formateur développe une vision globale de la situation pédagogique de l'étudiant. Il collabore régulièrement avec la Direction au sujet de ces suivis. Il assure la traçabilité des données recueillies dans le dossier de l'étudiant et présente aux instances la situation de tout étudiant en difficulté et/ou la mise en place d'un contrat pédagogique si nécessaire.

---

## Les formateurs référents de promotion

---

Deux formateurs sont référents de promotion. Ils organisent en collaboration avec les formateurs des groupes d'UE, la mise en œuvre du dispositif de formation sur le plan pédagogique et organisationnel. Ils veillent à l'information ascendante et descendante auprès des délégués de promotion ou au sein de toute la promotion

---

## Les référents de suivi pédagogique

---

Chaque apprenant est suivi par un formateur référent pédagogique pendant la durée de sa formation. Celui-ci veille à :

- ⇒ Identifier ses ressources et ses difficultés,
- ⇒ Mettre en lien ses représentations et la réalité professionnelle.
- ⇒ Elaborer des stratégies d'apprentissage permettant de progresser, de renforcer ses ressources, de s'organiser et de s'auto évaluer.
- ⇒ Mesurer son apprentissage dans les différents champs de compétences au fur et à mesure de sa formation
- ⇒ S'inscrire dans des perspectives d'évolution.
- ⇒ Donner du sens à sa formation et conforter son projet professionnel.
- ⇒ Accepter aide et soutien des encadrants.

---

## Formalisation des suivis pour les étudiants infirmiers

---

- ⇒ Des entretiens individuels sont institués avec le formateur référent d'une durée moyenne de 45 minutes :
  - Au début de 1<sup>ère</sup> année pour faire connaissance, repérer les ressources et difficultés au départ de la formation et si nécessaire mettre en place des moyens adaptés.
  - Après chaque stage afin de faire le point des acquis, des axes d'amélioration.
  - En fin d'année si nécessaire et/ou difficultés pour réaliser un bilan global des acquisitions et porter une appréciation de fin de formation sur le dossier d'évaluation continue, validée par la directrice.
- ⇒ D'autres entretiens sont possibles, sur rendez-vous, soit à la demande de l'étudiant soit à celle du formateur référent.
- ⇒ Le résumé des entretiens est noté sur la fiche de suivi informatisée détenue par le formateur. L'étudiant peut sur demande écrite, consulter son dossier.

---

## Formalisation des suivis pour les élèves AS

---

- ⇒ Un API (accompagnement pédagogique individualisé) de 35h à réaliser lors des trois premiers mois de la formation. Cet accompagnement est construit pour répondre aux objectifs du référentiel autour de 4 axes :
  - Evaluation et remise à niveau en mathématique, en français, en informatique
  - Sensibilisation à la relation humaine
  - Accompagnement méthodologique sur les méthodes d'apprentissage
  - Entretien et accompagnement de l'apprenant pour son projet professionnel

- ⇒ Des entretiens individuels sont institués par la suite avec le formateur référent d'une durée moyenne de 30 minutes (durée totale 7h)
  - Au début de l'année pour faire connaissance, repérer les ressources et difficultés au départ de la formation et si nécessaire mettre en place des moyens adaptés.
  - En milieu d'année pour suivre les résultats, réaliser un bilan et poser des objectifs d'apprentissage et réajuster les méthodes de travail si besoin.
  - En fin d'année pour réaliser un bilan global des acquisitions et porter une appréciation de fin de formation sur le dossier d'évaluation continue, validée par la directrice.
- ⇒ D'autres entretiens sont possibles, sur rendez-vous, soit à la demande de l'apprenant soit à celle du formateur référent.
- ⇒ Le résumé des entretiens est noté sur la fiche de suivi informatisée détenue par le formateur. L'étudiant peut sur demande écrite, consulter son dossier.

## 7- Les unités intégratives pour les étudiants, les évaluations formatives et normatives en IFSI/IFAS

**Les unités d'intégration pour les étudiants infirmiers** (une par semestre) sont des unités qui permettent de remobiliser les enseignements et de transférer les connaissances sur des situations de soins, des situations simulées, des analyses de situations vécues en stage, des travaux de transposition.

**Les évaluations formatives** sont organisées sur les lieux de stage lors des visites sur stage ou par le biais de travaux d'analyse ou via des projets spécifiques comme l'acquisition du calcul de dose. Elles se font également lors de temps d'accompagnement personnel à la demande des apprenants ou du formateur référent de suivi pédagogique.

**Les évaluations normatives** sont réalisées soit en individuel soit en groupe. Elles peuvent prendre la forme de devoirs sur table avec des questions à choix multiples, des questions à réponses ouvertes courtes, de devoirs d'analyses ou de synthèses, de travaux de groupes en situation, d'évaluations pratiques simples ou en simulation, d'analyses de pratiques professionnelles, des mises en situation professionnelles pour les aides-soignantes.

## 8- Prestations offertes à la vie de l'apprenant

### *Le numérique*

Un centre de documentation équipée de trois postes informatiques est ouvert, selon l'organisation définie dans la charte du CDI. Des bornes WIFI sont opérationnelles depuis septembre 2014.

Une plateforme de communication permet la mise en ligne des cours et est un espace de communication apprenants/professionnels de l'institut.

L'enseignement de l'anglais est dispensé sous format numériques via une plateforme spécifique.

L'institut de formation s'est doté d'un système de Visio conférence et d'un logiciel performant afin de dispenser des cours à distance dans les meilleures conditions.

---

### *Les espaces de vie*

---

Les étudiants ont la possibilité de réserver des salles en dehors des heures de cours pour travailler (cf. règlement intérieur).

Une salle de détente avec plusieurs tables est à la disposition des apprenants. Elle est équipée de distributeurs de boissons froides et chaudes, de quatre fours micro-onde, d'un réfrigérateur.

Une imprimante gérée par les étudiants infirmiers est disponible dans la salle de détente.

A l'extérieur, des tables de pique-niques, des bancs et un abri fumeurs sont accessibles pour tous.

Un accès au self de l'hôpital est possible tous les jours de l'année sauf le weekend au tarif CROUS.

Un tableau d'affichage est disponible pour les demandes d'emploi, les locations et informations diverses.

---

### *Le livret d'accueil*

---

Ce document est à disposition des apprenants, sur le site internet, en amonts de la formation puis sur la plateforme de communication et en version imprimé plastifié consultable au CDI et dans la salle de détente. Il explicite tout ce qui peut faciliter la vie de l'apprenant au sein des instituts.



## 9- Conclusion

Professionnels en devenir, étudiants infirmiers et élèves aide-soignant doivent trouver leur place au sein de notre institut. Ce projet pédagogique a pour vocation de les aider afin qu'au terme de leur parcours de formation ils puissent être prêts à se mettre au service de l'autre, qu'il soit collaborateur ou usager, sain ou malade.

Entrés comme apprenants, ils en sortiront grandis, enrichis de connaissances théoriques, pratiques et aussi en relations humaines.

« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences »

Françoise Dolto

Les Hôpitaux du Léman



L'IFSI/IFAS

